

Hurtig (Christiane), Les maharajahs et la politique dans l'Inde contemporaine, Paris, Presses de la FNSP, 1988

In: Politix. Vol. 1, N°3-4. Été-automne 1988. pp. 86-88.

Citer ce document / Cite this document :

Jaffrelot Christophe. Hurtig (Christiane), Les maharajahs et la politique dans l'Inde contemporaine, Paris, Presses de la FNSP, 1988. In: Politix. Vol. 1, N°3-4. Été-automne 1988. pp. 86-88.

doi : 10.3406/polix.1988.2015

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_1988_num_1_3_2015

On ne peut évidemment pas ici résumer une telle théorie, relativement complexe, et dont le but semble plus d'être initiatrice de recherches et de mises en question que de proposer un modèle clos et univoque pour l'analyse de la réalité sociale. Il faut se contenter d'en présenter les principales. C'est d'abord à l'interaction sociale que s'intéresse principalement A. Giddens. Il ne s'agit pas pour lui de faire une théorie des "totalités sociétales", encore moins de "l'expérience individuelle" du sujet humain, mais de s'attacher à décrire et à conceptualiser "l'ensemble des pratiques sociales accomplies et ordonnées dans l'espace et le temps" (p. 50). C'est en effet à l'intérieur de "cadres d'interaction" spécifiques, ces "lieux" où se déroule l'activité quotidienne, que peuvent être mises en rapport la dimension proprement individuelle de l'action (stratégies rationnellement motivées des acteurs, capacité d'interpréter le monde pour agir sur lui, possibilité de mobiliser un ensemble de règles génératrices des pratiques, etc.) et sa dimension structurelle, c'est-à-dire la totalité des contraintes institutionnelles qui pèsent sur elle (distribution inégale de ressources telles que le pouvoir, la richesse ou le prestige entre les individus et les groupes, éléments normatifs des systèmes sociaux, etc.).

La théorie de la structuration vise à réunir ces deux dimensions de l'action en posant comme principe que les règles ou les contraintes structurelles n'ont d'effectivité et de réalité qu'à partir du moment où elles se réalisent et s'objectivent dans les interactions quotidiennes qu'elles contribuent à rendre possibles. Pour le dire avec l'auteur, "le structurel n'existe en tant que présence spatio-temporelle que lors de son actualisation dans les pratiques qui constituent les systèmes et sous la forme de traces mnésiques grâce auxquelles les agents compétents orientent leur conduite" (p. 64). Par exemple, le système éducatif n'acquiert de fixité institutionnelle (comme instrument de reproduction sociale) qu'en tant qu'il résulte de l'agrégation de conduites multiples, de pratiques accomplies dans des contextes différents, qui concourent toutes à la reproduction du système, des normes qu'il implique (hiérarchie, type de culture considéré comme légitime...) mais qui peuvent aussi être les agents de sa transformation (on se reportera pour plus de précisions aux pages 349-368 où A. Giddens développe longuement cet exemple).

Etudier le social revient donc à étudier la manière dont les institutions sont générées et constamment reproduites (ou transformées) à travers l'ensemble des pratiques sociales concrètes (notamment des actions routinières) qu'elles contiennent et qui les rendent possibles, mais aussi de rendre compte du mouvement pour ainsi dire inverse, c'est-à-dire de la manière dont les ressources structurelles (systèmes de signification, sanctions normatives et modes matériels de domination) génèrent et rendent possible l'activité sociale et la coordination des comportements individuels. "Toutes les propriétés structurelles des systèmes sociaux (...) sont à la fois le médium et le résultat d'activités que les acteurs situés dans l'espace et le temps accomplissent de façon contingente" (p. 250). Et c'est ce mouvement dialectique entre la dimension créatrice (Giddens emploie le terme d'"habilitante") de l'action humaine et la dimension contraignante du structurel, mouvement qui est au cœur des modes de reproduction et de transformation des systèmes sociaux, qui doit faire, selon l'auteur, l'objet de

Cette rapide présentation, de par son abstraction, est loin de restituer toute la richesse de la thèse d'A. Giddens qui est illustrée par l'analyse de nombreux auteurs (de Parsons à Foucault, de Marx à Freud, de Garfinkel à Goffman...) et utilise des références peu connues des sociologues (on pense par exemple aux recherches de géographes tels que T. Hägerstrand) qu'elle incite à explorer. *La constitution de la société* est donc, en même temps qu'une contribution essentielle au débat contemporain sur la théorie des sciences sociales (ce qui explique la proximité de nombre de ses problématiques avec celles d'un auteur comme J. Habermas - notamment dans *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987), une incitation à élargir le cadre traditionnel de la recherche sociologique et à dépasser, autant que faire se peut, les oppositions dogmatiques trop rigides qui n'ont

Jean-Louis BRIQUET
(Université d'Amiens)

HURTIG (Christiane), *Les maharajahs et la politique dans l'Inde contemporaine*, Paris, Presse de la FNSP, 1988, 369 p.

L'ouvrage de Christiane Hurtig qui procède d'une thèse de Doctorat d'Etat soutenue en 1985¹ analyse la situation et le rôle des Princes au sein de la démocratie indienne - *a priori* antithétique avec leur régime de prédilection - au cours des quarante dernières années.

La première partie - consacrée à l'étude des Princes comme collectif - s'ouvre toutefois sur une présentation des Etats princiers à l'époque coloniale : les Britanniques, qui avaient commencé par déposséder les Princes de tous pouvoirs trouvèrent plus judicieux - après la révolte de 1857 qui fut en partie une réaction à cette politique - de se les concilier par l'introduction de marques honorifiques et d'un système de protectorat laissant aux Princes leurs titres et territoires, mais peu de pouvoir.

¹ *Les Princes dans la vie politique indienne depuis l'indépendance*, 2 tomes, IEP-Paris, 1985.

Une fois l'indépendance acquise, V. Patel - aidé par V.P. Menou, mais aussi par Lord Mountbatten, comme le souligne l'auteur - obtiendra l'intégration des Etats princiers dans l'Union Indienne, la Constitution garantissant aux 285 familles concernées une pension et la pérennité de certains privilèges. Ces clauses se trouveront cependant remises en cause puis abolies au cours d'un processus dont Christiane Hurtig reconstitue toutes les étapes¹ en démasquant certaines contre-vérités qui circulent encore dans le débat politique indien : le retour des Princes sur la scène politique s'opère dès les élections de 1951-52 et non à l'occasion des scrutins de 1967 (où ils acquièrent, il est vrai, d'avantage de poids, surtout au Madhya Pradesh et au Rajasthan) ou même de 1962 lorsque leur participation massive au parti (conservateur et libéral) du Swatantra commença à porter ses fruits. Par ailleurs, le Congrès n'attendit pas que la présence des Princes prît de telles proportions pour dénoncer, dès 1953, la menace qu'ils faisaient peser sur la démocratie indienne. Pourtant ce parti choisit de s'associer à eux - pour tirer partie de leur popularité et de leurs réseaux de clientèle - lors des élections de 1957 et c'est seulement lorsque Indira Gandhi, contestée dans son parti - qui connaît une scission en 1969 - cherchera à s'appuyer sur les communistes du CPI qu'elle sacrifiera les privilèges des Princes afin d'une part de se montrer plus "progressiste" que le Congrès (O) ("Old congress" né de la scission de 1969) et, d'autre part, de donner des gages à ses nouveaux alliés. A cet égard, Christiane Hurtig évoque aussi les effets du rapprochement croissant avec l'URSS : la mention de cette interaction entre politique extérieure et intérieure (présentée surtout ici à titre d'hypothèse) illustre bien une démarche sans cesse à la recherche des synchronies pertinentes et des éléments du contexte général propre à éclairer l'objet étudié.

L'abolition des privilèges princiers impliquait une révision de la Constitution à laquelle le Parlement se refusa. I. Gandhi obtint alors un décret présidentiel qui fut annulé par la Cour Suprême. S'appuyant sur une majorité écrasante après les élections générale de 1971, elle revint à la charge en obtenant par le 25ème amendement que les "Principes directeurs de la politique de l'Etat" (4ème partie de la Constitution) soient reconnus supérieurs aux "Droits fondamentaux" (3ème partie) et donc qu'une loi ordinaire conforme à ces "Principes directeurs" ne puisse être annulée, même si elle contredit les "Droits fondamentaux". Cette façon d'ériger la loi au dessus de la Constitution est interprétée de façon très stimulante en conclusion de l'ouvrage comme annonciatrice d'un autoritarisme qui s'affirmera avec l'état d'urgence décrété en 1975. L'affaiblissement de ces intermédiaires du pouvoir que pouvaient être les Princes aurait aussi contribué au populisme charismatique d'I. Gandhi.

Les réactions différenciées des Princes à l'offensive réussie d'I. Gandhi, malgré l'institution d'un organe commun - la "Concorde"- semblent révélatrices d'un manque d'unité de ce milieu et justifient l'étude, en seconde partie, de l'itinéraire d'une douzaine de Princes jusqu'aux années récentes. Cet échantillon qui ne se veut pas représentatif, comme le souligne l'auteur², donne lieu à des portraits très vivants, qu'il s'agisse de la Maharani de Jaipur qui dirigeait l'opposition au Rajasthan, avant d'être incarcérée pendant l'état d'urgence, de la Rajmata de Gwalior, passée du Congrès au Jan Sangh (Parti nationaliste hindou) que son fils a quitté... pour le Congrès (il appartient à présent au gouvernement de Rajiv Gandhi) ou encore du Maharaja de Baroda aussi actif que celui de Patua et aussi sportif (il était international de Cricket) que l'était celui de Bikaner³, mais avec la puissance d'un magnat de la finance en plus.

Ces portraits sont systématiquement précédés d'une présentation historique des "fiefs" princiers, soulignant la nature des luttes de pouvoir entre castes (Patidars contre Kshatras au Gujarat, Jats contre Rajputs au Rajasthan...) et mettant en relief les soutiens des Princes (Maharattes, mais aussi basses castes à Baroda, comme au Madhya Pradesh où s'ajoute le vote d'aborigènes déshérités). Ces indications facilitent la lecture d'un ouvrage dont l'accès est de toute façon rendu aisé aux non-indianistes par de nombreuses parenthèses et notes explicatives, un glossaire et la chronologie figurant en fin de volume.

Cet ouvrage qui réunit une documentation très riche, comme en témoigne la bibliographie, au-delà de son caractère informatif, aborde le problème théorique crucial pour l'Inde, qui est la "modernisation". La thèse avancée par l'auteur est que, paradoxalement, les Princes ont contribué à l'enracinement du régime démocratique en Inde dans la mesure où leur insertion dans ce système (comme candidats aux élections) l'a légitimé (surtout auprès de couches traditionalistes qui se seraient volontiers tenus à l'extérieur), sans compter que leur participation à l'opposition a vivifié celle-ci : le principe d'"élection" (par le prestige qui s'y trouve attaché) a servi les mécanismes d'un système au principe "électoral", selon la terminologie utilisée par Jean Leca dans sa préface. En outre, loin de nuire au peuple, l'influence des Princes a pu lui être favorable en raison d'une certaine sensibilité à ses

¹ L'auteur avait déjà consacré un article à cette question : "The abolition of the privileges and privy purses of the Indian Princes - a timely step? in S. Ehrlich and G. Wootton eds. *Three faces of pluralism. Political, Ethnic and Religions*, Westmead, Gower, 1980, pp. 134-150.

² Les difficultés rencontrées pour accéder aux membres d'un milieu réputé fermé et secret ont sans doute contribué à orienter la sélection de l'échantillon. L'auteur signale d'ailleurs en plusieurs endroits les problèmes rencontrés pour obtenir des réponses fiables lors d'interviews qu'elle a toutefois menées de façon systématique.

³ Les maharajahs de Baroda et Bikaner sont morts en septembre 1988.

doléances. Christiane Hurtig y voit un facteur de popularité plus probable que le seul clientélisme. Il y a là, sous-jacente, "l'idée d'un contrat" (évoquée par Jacques Pouchepadass dans la seconde préface et dont Christiane Hurtig fait l'analyse, en montrant la source religieuse au chapitre 12 de la thèse dont procède l'ouvrage) : le Prince doit "moderniser" en luttant contre les maladies, en développant l'agriculture pour éviter le vote-sanction de "son" peuple, ce qui rappelle le schéma consigné dans les traités anciens (comme l'Arthashastra) où l'on voit le Raja respecté pour autant qu'il remplit son Dharma (devoir) et s'acquitte en conséquence de ses obligations envers ses sujets, à commencer par la recherche de la prospérité.

Christophe Jaffrelot
(IEP Paris, CERI)

CAPDEVIELLE (Jacques), MOURIAUX (René), Mai 68. L'entre-deux de la modernité. Histoire de trente ans, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1988, 317 p.

Mai 68 a déjà suscité toute une littérature, véritable floraison de livres, études, débats sacrifiant au rite désormais établi de la commémoration-anniversaire. Deux chercheurs du CEVIPOF viennent d'apporter une nouvelle pierre à l'édifice du souvenir soixante-huitard. Cependant, à l'inverse de beaucoup d'autres, qui s'interrogent surtout sur la définition à donner de cet événement - parenthèse, rupture, crise politique, révolution culturelle -, et recherchent au coeur de celui-ci les raisons de son émergence et les conséquences dont il est gros, J. Capdevielle et R. Mouriaux adoptent un point de vue tout différent sur ce mai flamboyant. Ce moment est, pour eux, "un processus historique, devenu une référence contradictoire de la mémoire collective" (p. 9). Posture d'historiens certes, mais posture pragmatique aussi qui les conduit à envisager "cette séquence temporelle" (p. 9) comme un "événement intermédiaire" et à comprendre "la vigueur du mouvement, la minceur des résultats immédiats" (p. 12) en la resituant, à la fois, dans le contexte où elle intervient et dans la chaîne continue des transformations sociétales dont elle serait l'épiphénomène. En effet, montrent ces auteurs, ce contexte n'est pas étranger à la forme que prend le mouvement 68. "Ouvert à tous les possibles, à toutes les interprétations" (p. 20), il trouve une expression dans "l'ambiguïté sur les références (invocation des grandes journées révolutionnaires du XIX^{ème} siècle) et la nouveauté des thèmes critiquant la société de consommation" (p. 20), et prend place ainsi dans la querelle de la "modernité" qui alimente depuis les années 50 le débat politique (p. 125). De même, les "tendances lourdes de la société" (p. 34), les soubressauts de la croissance, la "tonalité saint-simonienne de la vie politique" (p. 54), la division des forces de gauche et l'usure du gaullisme permettent de comprendre l'éclosion de cet événement qui, pourtant, "n'avait pas été prévu parce qu'il n'était pas prévisible" (p. 24). Partant, concluent les auteurs, "Mai 68 est un événement intermédiaire non pas au regard de deux modèles sociétaux ou de deux périodes historiques mais, plus modestement, à l'articulation de deux phases économiques et idéologiques" (p. 294).

Nourrie de données historiques et empiriques, cette étude oblige le lecteur à ne pas oublier que rien ne se crée *ex nihilo* : attitude bien difficile dès que sont abordés ces "faits" qui s'imposent, désormais, avec la force de l'évidence, comme "extraordinaires", sans passé, sans raison, mais riches d'avenir. Il reste cependant en suspens des interrogations qui empêchent une adhésion totale à la démonstration de cet ouvrage : comment établir les liens, quelles sont les médiations entre les bouleversements que subit la société et leur retraduction, leur prise en charge par certains acteurs, politiques ou autres? De même, si le rappel des différentes prises de positions politiques des diverses organisations partisans et syndicales sur le mouvement - la remarque vaut pour celles des sociologues recensées par ces auteurs - s'avère nécessaire pour saisir les modalités de la "construction" de ces journées en "événement" marqueur d'une génération, leur juxtaposition ne réussit pas à livrer le secret de leur force et de leur

Annie Collovald
(Université Paris I)